DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260428-DCCAS2026_03-DE

C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à 18 heures 30, les membres du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Catherine Guérin, Présidente

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 14 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9

Etaient présents : Mme GUÉRIN Catherine, Mme BELAN Elisabeth, M. LEBON Marcel, Mme ROUAULT Bérangère, Mme DELACROIX Sylvie, Mme FOUERE Gaëlle, M. LOUAZEL Éric, Mme ODIC Sabrina, Mme DRAGON Vanessa

Etaient absents excusés : Mme GILLARDO Josette (donne pouvoir à LEBON Marcel), Mme VETIER Loan (donne pouvoir à FOUERE Gaëlle)

---

3 - OBJET : Budget CCAS – Vote du budget primitif 2026

Il est donné lecture aux membres du CCAS des propositions de crédits pour le budget primitif de l'année 2026. Il est rappelé qu'il n'y a pas de section d'investissement.
Madame La Présidente soumet le budget primitif 2026 du CCAS au vote, dont les crédits ouverts en dépenses et en recettes de fonctionnement s'élèvent à 10 559,19 euros.
Il est rappelé que les dépenses majeures de ce budget sont :

- Les subventions aux associations
- L'organisation du repas des aînés
- La distribution des colis de noël
- Les secours d'urgence

La recette nécessaire à l'équilibre du budget, émane de la subvention versée par la commune qui s'élève à 10 000 euros et de l'affectation du résultat de l'année 2025 de 559,19 euros.

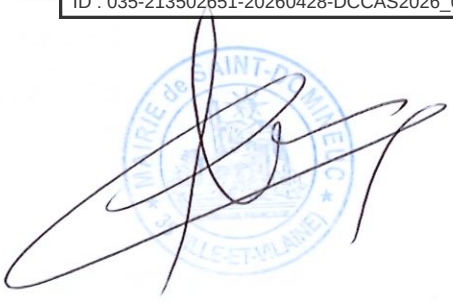
Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S., à l'unanimité (dont deux pouvoirs)

- Approuvent le budget primitif pour l'année 2026, dont les prévisions sont reprises ci-dessous pour la section de fonctionnement :

Total des dépenses	10 559,19 euros
Total des recettes	10 559,19 euros

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260428-DCCAS2026_03-DE

Au [illegible]
Pour extrait conforme,
La Présidente, Catherine GUÉRIN



La secrétaire de séance,
Gaëlle FOUERE

